

Les fortifications de César devant Alésia

« [...] César entreprit les travaux que voici [...] Il creusa (deux fossés larges de quinze pieds - 4,5 m) et chacun de profondeur égale ; il remplit le fossé intérieur, dans les parties qui étaient en plaine et basses, d'eau qu'il dériva de la rivière. Derrière ces fossés, il construisit un terrassement surmonté d'une palissade, dont la hauteur était de douze pieds [3,5 m] ; il compléta celle-ci par un parapet et des créneaux, et disposa à la jonction de la terrasse et de la paroi de protection de grandes pièces de bois fourchues qui, pointées vers l'ennemi, devaient lui rendre l'escalade plus malaisée ; il éleva sur toute la périphérie de l'ouvrage des tours distantes les unes des autres de quatre-vingts pieds [24 m].

« [...] César pensa qu'il devait encore ajouter à ces ouvrages, afin de pouvoir défendre la fortification avec de moindres effectifs. On coupa donc des troncs d'arbres ayant des branches très fortes et l'extrémité de celles-ci fut dépouillée de son écorce et taillée en pointe ; puis on creusait des fossés continus profonds de cinq pieds [1,5 m]. On y enfonçait ces pieux, on les reliait entre eux par le bas, pour empêcher qu'on pût les arracher, et on ne laissait dépasser que le branchage. Il y en avait cinq rangées, reliées ensemble et entrelacées : ceux qui s'engageaient dans cette zone s'empalaient à la pointe acérée des pieux. On les avait surnommés les " cippes ". Devant eux, on creusait, en rangées obliques et formant quinconce, des trous profonds de trois pieds [0,9 m], qui allaient en se rétrécissant peu à peu vers le bas. On y enfonçait des pieux lisses de la grosseur de la cuisse, dont l'extrémité supérieure avait été taillée en pointe et durcie au feu ; on ne les laissait dépasser du sol que de quatre doigts ; en outre, pour en assurer la solidité et la fixité, on comblait le fond des trous, sur une hauteur d'un pied [0,28 m], de terre qu'on foulait ; le reste était recouvert de branchages et de broussailles afin de cacher le piège. On en fit huit rangs, distants les uns des autres de trois pieds [0,9 m]. On les appelait " lis ", à cause de leur ressemblance avec cette fleur. En avant de ces trous, des pieux longs d'un pied, dans lesquels s'enfonçait un crochet de fer, étaient entièrement enfouis dans le sol ; on en semait partout et à intervalles rapprochés : on leur donnait le nom d'" aiguillons ".

« Ces travaux achevés. César [...] fit, sur quatorze milles de tour [20,70 km], une fortification pareille à celle-là, mais inversement orientée, contre les attaques du dehors. »

César, *La Guérie des Gaules*, VII, 72-75

(trad. L. A. Constans, Paris, Belles Lettres, 1964, p. 263-265).

Le texte de César décrit en détail les travaux de la contrevallation face à Alésia ; les trois dernières lignes font allusion à la circonvallation tournée vers l'extérieur. Le site d'Alésia a donné lieu à de nombreuses polémiques. Plusieurs localités en ont revendiqué l'attribution, en particulier Alaise à 25 kilomètres de Besançon et Alise-Sainte-Reine en Bourgogne. Commencées à l'initiative de Napoléon III, les fouilles archéologiques ont permis d'établir l'identification d'Alise-Sainte-Reine avec Alésia ; elles ont sur de nombreux points confirmé les descriptions de César. Aussi est-il possible de reconstituer le système défensif selon le croquis ci-dessous :

CONTREVALLATION

